

# LA COUR DES COMPTES

Catalogue des rapports parus de 2017 à 2019



# Rapports parus jusqu'au 31 juillet 2019

La Cour des comptes a pour mission principale de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens. Juridiction indépendante, elle se situe à équidistance du Parlement et du Gouvernement, qu'elle assiste l'un et l'autre, conformément à l'article 47-2 de la Constitution.

## ■ SES MISSIONS



Chaque année la Cour produit un rapport annuel, des rapports thématiques dans la collection « Rapport public thématique » et des rapports sur l'application des lois de financement dans la collection « Finances et comptes publics ».

**2019**

## **Le Rapport public annuel 2019**

**Tome I Les observations**

**Tome II Le suivi des recommandations**

**Tome III L'organisation et les missions**

1200 pages, 29 €

Réf : 9782111459090

4 tomes avec le CDBF

Le rapport de la Cour des comptes se compose de trois tomes et d'une annexe.

Introduit par une analyse de la situation d'ensemble des finances publiques à fin janvier 2019, le tome I de l'édition 2019 expose une sélection d'observations suivies de recommandations, mesures concrètes visant à améliorer l'utilisation des fonds publics et l'efficacité des services publics. Ces observations couvrent un très large champ de l'action publique et de ses acteurs, à travers l'étude de onze cas. Elles mettent en exergue des échecs, mais également des progrès et des réussites. Plusieurs exemples permettent de souligner les risques qui pèsent sur l'action publique et ses résultats.

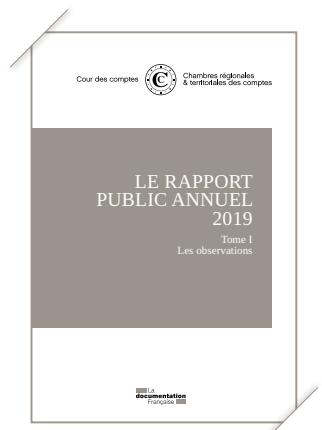
Le tome II présente les suites données par les administrations, collectivités et autres organismes contrôlés aux observations et recommandations formulées les années précédentes. douze chapitres sont ensuite regroupés en trois catégories, en fonction du degré de mise en œuvre des recommandations, matérialisé par trois couleurs : vert (La Cour constate des progrès), orange (La Cour insiste), et rouge (La Cour alerte).

Le tome III présente l'organisation et les missions de la Cour et des chambres régionales et territoriales des comptes.

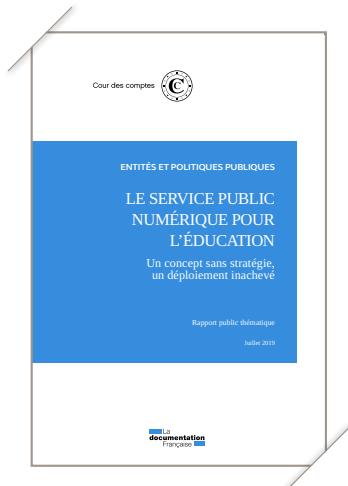
Enfin, est annexé à cet ensemble le rapport annuel de la Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF).

Également disponibles :

**Le rapport public annuel 2018 et ceux des années précédentes**



## **Collection Entités et politiques publiques**



### **Le service public numérique pour l'éducation**

**Un concept sans stratégie,  
un déploiement inachevé**  
**Juillet 2019**

2019, 172 pages, 12 €

Réf : 9782111570184

La loi de refondation de l'école de la République a créé en 2013 le service public du numérique éducatif. Il s'agissait de favoriser l'égalité des chances en permettant l'apprentissage du numérique durant la scolarité et l'amélioration de la pédagogie par l'usage de ressources pour la classe.

Six ans après le vote de la loi, la Cour dresse un bilan décevant de sa mise en œuvre. Si les investissements publics en faveur du numérique éducatif ont beaucoup progressé, les conditions de déploiement du service public sont loin d'être toujours réunies : la connexion des écoles et des établissements est encore insuffisante; de fortes inégalités d'équipement des classes et des élèves demeurent entre territoires; les enseignants et les élèves doivent trouver leur chemin dans le dédale de l'offre de ressources numériques; faute de formation suffisante et d'accompagnement approprié, seule une minorité d'enseignants est à l'aise avec une pédagogie appuyée sur le numérique. La Cour recommande donc de doter écoles, collèges et lycées d'un socle numérique de base, combinant la mise en place par la collectivité responsable des infrastructures et des équipements avec un engagement de l'État sur la formation des enseignants et la mise à disposition de ressources éducatives.

## **L'affectation et la mobilité des fonctionnaires de l'État**

**Pour une gestion plus active afin de mieux répondre aux besoins des usagers**

**Juillet 2019**

**2019, 140 pages, 12 €**

Réf : 978211570160

L'affectation des fonctionnaires de l'État sur les postes ouverts, à l'occasion de leur recrutement ou des mobilités ultérieures, est un élément essentiel de la qualité des services publics mais aussi de la qualité de vie au travail. En permanence, les administrations de l'État doivent affecter leurs agents là où ils sont le plus nécessaires sur le territoire et dans les différents départements ministériels pour répondre aux besoins des services.

À partir des observations faites dans des rapports précédents, complétées par des observations nouvelles effectuées dans plusieurs grandes administrations de l'État et l'analyse de nombreuses données disponibles au niveau national, ce rapport fait un bilan du fonctionnement des procédures d'affectation et de mobilité des fonctionnaires de l'État et examine les voies d'une gestion plus active des mouvements.

La Cour formule des recommandations afin de lutter contre le déficit d'attractivité de certains territoires et de certains emplois et de mieux anticiper et programmer l'adaptation des emplois et des compétences aux besoins, en publiant les prévisions d'évolution à moyen terme des emplois budgétaires par mission de l'État et en rendant obligatoire une concertation régulière avec les représentants du personnel sur ces sujets. Elle appelle de ses vœux une gestion des ressources humaines de l'État plus lisible, moins centralisée et plus individualisée.



## L'aval du cycle du combustible nucléaire

### Les matières et les déchets radioactifs, de la sortie du réacteur au stockage

Juillet 2019

2019, 188 pages, 12 €

Réf : 9782111570177

Une fois utilisé dans l'un des 58 réacteurs nucléaires actuellement en exploitation, le combustible nucléaire usé est, en France, retraité pour permettre de fabriquer de nouveaux combustibles, utilisés à leur tour, une seule fois, dans certains réacteurs nucléaires. Ce retraitement donne lieu à la séparation de matières recyclables, entreposées ou recyclées, et de déchets radioactifs non valorisables, destinés à être stockés, dont la radioactivité peut durer des centaines de milliers d'années. Compte-tenu des durées de gestion très longues de ces substances, les décisions prises aujourd'hui emportent des conséquences pour les générations futures. La loi impose en la matière de prévenir ou limiter les charges qui seront supportées par ces générations. À cette fin, les exploitants nucléaires doivent garantir aujourd'hui la capacité, qu'ils auront dans les décennies à venir, à couvrir les dépenses futures de gestion des matières et déchets radioactifs.

La Cour analyse l'évolution des coûts de gestion et des volumes de substances radioactives, et souligne la nécessité d'anticiper leur croissance. Elle appelle à mieux contrôler l'évaluation et le financement des dépenses futures, mais également à éclairer les choix et à renforcer la transparence des décisions de politique publique, notamment pour rendre plus explicites les interactions entre la gestion des substances radioactives et les décisions de politique énergétique.

**Les personnels des services  
départementaux d'incendie  
et de secours (SDIS)  
et de la sécurité civile**  
**Des défis à relever, des perspectives  
à redéfinir**  
**Mars 2019**

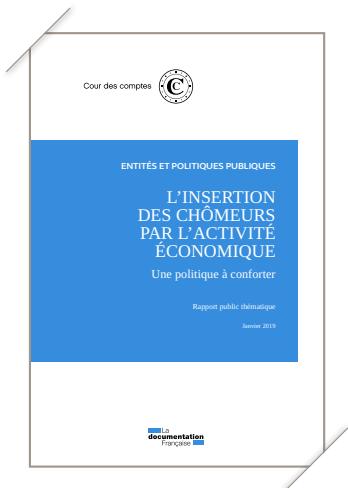
198 pages, 12€

Réf : 9782111459793

Le présent rapport est issu d'une enquête réalisée auprès de services répartis sur l'ensemble du territoire national sur les dépenses de rémunération et le temps de travail des personnels de la sécurité civile (agents de l'État et des services départementaux d'incendie et de secours). La maîtrise par l'ensemble des administrations publiques de leurs dépenses de personnel est en effet une condition sine qua non du respect par la France de la trajectoire de redressement de ses comptes publics.

La Cour présente une analyse de l'évolution des effectifs, de la progression des dépenses de rémunération, de l'adéquation des moyens humains aux besoins opérationnels et du temps de travail des personnels de la sécurité civile. Elle montre que le système français, dont le volontariat constitue la colonne vertébrale, a désormais atteint ses limites. L'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 21 février 2018 *Ville de Nivelles c/ Rudy Matzak* en a révélé les fragilités et offre aux pouvoirs publics l'opportunité d'associer l'ensemble des parties prenantes à sa refondation.

Dans cette perspective, le rapport suggère notamment de procéder à une revue des missions des services d'incendie et de secours, en particulier en ce qui concerne le secours d'urgence à personne. Il formule également des recommandations pour professionnaliser la gestion des ressources humaines et améliorer les systèmes d'information qui y sont dédiés.



## L'insertion des chômeurs par l'activité économique

### Une politique à conforter

Janvier 2019

130 pages, 12 €

Réf : 9782111459496

Née à la fin des années 1970 sous l'impulsion d'acteurs de la société civile, l'insertion par l'activité économique est un dispositif original dans lequel l'État confie une mission d'accompagnement de personnes très éloignées de l'emploi à près de 3 700 entités privées. Ce dispositif repose sur une mise en situation professionnelle des bénéficiaires (134 000 personnes fin 2017), leur accompagnement professionnel et social, et la mobilisation d'actions de formation à leur profit. Le changement de politique en matière de contrats aidés et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée en septembre 2018 conduisent à redéployer des moyens en faveur de ce dispositif.

Dans ce rapport, la Cour examine l'action des structures d'insertion par l'activité économique, leurs résultats, ainsi que les modalités de financement et de gestion du dispositif par l'État. Les résultats des structures sont encourageants mais mériteraient d'être mieux évalués. La réforme du financement de 2014 a permis d'homogénéiser les formes de soutien financier par l'État aux différents types de structures (846 M€ en 2017), sans suffisamment tenir compte de leurs modèles économiques, ni du déséquilibre de l'offre dans les territoires. Enfin, la coordination des acteurs doit être améliorée et les procédures de gestion simplifiées.

Dans ce contexte, le rapport de la Cour présente des pistes qui permettraient de renforcer l'efficacité et le pilotage de ce dispositif.

**La banque de France**  
**Exercices 2011-2017**  
**Accentuer la transformation engagée**  
**Décembre 2018**

2019, 164 pages, 12 €

Réf : 9782111458901

La Banque de France exerce ses missions principales dans le cadre de l'Euro système. Au-delà de ce cadre européen, elle remplit traditionnellement des missions d'intérêt général pour le compte de l'État, en particulier le traitement des dossiers de surendettement et la tenue du compte du Trésor. La Cour a examiné les années 2011- à 2017. Elle a analysé les évolutions que la Banque connaît dans le cadre de son cycle stratégique 2011-2020 et plus particulièrement du plan « Ambitions 2020 » en cours d'exécution.

Elle constate que depuis le début de l'actuelle décennie, dans une période où elle dégage des résultats exceptionnellement élevés et largement dus à l'environnement monétaire et financier, la Banque s'est engagée dans une transformation importante, se traduisant notamment par une réorganisation de son réseau et une diminution de ses effectifs.

Des points de vigilance subsistent néanmoins, notamment au regard des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de l'utilisation de la monnaie fiduciaire. Les agents de la Banque continuent en outre de bénéficier d'avantages coûteux. Par ailleurs, le resserrement attendu de la politique monétaire de la BCE pourrait avoir pour conséquence la diminution du résultat financier de la Banque.

Dans ce contexte, la transformation de la Banque et la diminution de ses charges devront être poursuivies au-delà de 2020. Il sera pour cela nécessaire de réexaminer ses missions économiques et sociales, dans le cadre d'une réflexion menée avec l'Etat et les autres institutions publiques concernées.

Le présent rapport analyse les évolutions que la banque de France connaît dans le cadre de son cycle stratégique 2011-2020. Ainsi, la Cour des comptes constate que, dans une période au cours de laquelle la Banque connaît des résultats

Cour des comptes 

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

LA BANQUE  
DE FRANCE

Exercices 2011-2017

Accentuer la transformation engagée

Rapport public thématique

Décembre 2018

 La documentation  
Française

historiquement élevés, celle-ci met en œuvre une stratégie affirmée de transformation (I). Elle a dans ce cadre engagé une transformation de l'organisation de son réseau, qui devra toutefois s'accentuer après 2020 (II). Et a dû faire des choix porteurs de risques en termes de recyclage et de fabrication de la monnaie fiduciaire (III). Ses effectifs se réduisent à nouveau dans le contexte de forts départs en retraite mais les dépenses sociales et immobilières devraient être placées sous plus forte contrainte financière (IV). Enfin, la politique de mécénat menée par la Banque, qui a connu des dérives, doit être fortement encadrée.



## **SNCF Réseau**

### **Des réformes à approfondir**

#### **Décembre 2018**

2019, 99 pages, 12 €

Réf : 9782111458970

Le présent rapport résulte de l'examen des comptes et de la gestion de SNCF Réseau, gestionnaire unifié des infrastructures ferroviaires, de sa création, en 2014, à la période la plus récente, marquée par la réforme de l'été 2018. A l'issue de ce contrôle, la Cour tire des enseignements permettant d'apprécier les mesures prises et annoncées en 2018.

Elle s'est attachée :

- à faire un bilan de sa situation financière et de sa capacité à couvrir les investissements importants dont elle a la charge ;
- à analyser la manière dont SNCF Réseau remplit les trois principales missions d'un gestionnaire d'infrastructure (accès au réseau, gestion de la circulation, maintenance du réseau) ;
- enfin, dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme, à examiner les conditions qui permettraient à l'entreprise d'atteindre un équilibre économique durable.

Au moment où s'élaborent le nouveau contrat de performance et le plan stratégique de l'entreprise, la Cour formule cinq recommandations visant à stabiliser le modèle économique et financier de SNCF Réseau.

## L'éducation prioritaire

Octobre 2018

198 pages, 12 €

Réf : 782111458703

La politique de l'éducation prioritaire a été mise en place en 1981 pour réduire les écarts de réussite scolaire liés aux origines sociales des élèves. Visant à « donner plus à ceux qui ont moins » et rompant avec la tradition égalitariste qui prévalait au sein du système éducatif, elle a essentiellement consisté à allouer davantage de ressources aux écoles et aux collèges scolarisant une proportion importante d'élèves en situation difficile. En 2017, elle a mobilisé 1,657 Md€ pour 20 % des élèves.

L'évaluation réalisée par la Cour confirme que l'éducation prioritaire, principal outil mis en œuvre pour répondre aux failles du système scolaire en termes d'équité et d'efficacité, n'a pas atteint son objectif de réduction des écarts de niveau scolaire. La politique jusqu'ici mise en œuvre doit évoluer. Trop timide pour obtenir les résultats recherchés, elle doit être consolidée en mobilisant de façon plus intensive des dispositifs dont l'efficacité est avérée mais en les ciblant davantage. Ces évolutions appellent, par ailleurs, une refonte des mécanismes d'allocation des moyens. L'allocation de ressources différenciée doit être généralisée à l'ensemble des établissements, tout en privilégiant les réseaux où se concentrent les difficultés.

Les dix-sept recommandations de ce rapport, qui reposent sur le recours accru à l'expérimentation et au principe de différenciation en fonction des besoins des élèves, sont inscrites dans cette perspective d'amélioration d'une politique qui demeure essentielle au sein du système éducatif français.

Cour des comptes



ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

## L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Rapport d'évaluation d'une politique publique

Octobre 2018

La documentation  
française





ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

## LA COOPÉRATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ARMEMENT

Un renforcement nécessaire, soumis à des conditions exigeantes

Rapport public thématique

Avril 2018

## La coopération européenne en matière d'armement un renforcement nécessaire soumis à des conditions exigeantes

**Avril 2018**

100 pages, 12 €

Réf : 9782111456716

Ce rapport identifie d'abord les objectifs des coopérations entre États européens, qui sont diversement déclinés par la France et ses partenaires; il analyse ensuite le bilan des coopérations sur les principaux programmes en cours; enfin, il tire les enseignements du passé et du présent afin de proposer les conditions requises pour réussir les prochaines coopérations européennes.



ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

## LES OUTILS DU PIA CONSACRÉS À LA VALORISATION DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

une forte ambition stratégique, des réalisations en retrait

Rapport public thématique

Mars 2018

## Les outils du PIA consacrés à la valorisation de la recherche publique

**Une forte ambition stratégique, des réalisations en retrait**

**Mars 2018**

240 pages, 15 €

Réf : 9782111456662

Le présent rapport distingue, pour la clarté de l'exposé, trois modalités de valorisation de la recherche publique, même si, en pratique, celles-ci sont souvent interpenetrées et complémentaires: la recherche partenariale entre laboratoires publics et entreprises, le transfert de technologie, qui recouvre l'exploitation commerciale par les entreprises, et puis, la mobilité des chercheurs entre le secteur public et privé. Ce rapport analyse de quelles manières les nouvelles structures de valorisation issues du PIA se sont mises en place. Il présente ensuite, les résultats obtenus à ce stade. Enfin, il propose des pistes d'évolution.

**La politique immobilière  
du ministère de la justice**  
**Mettre fin à la fuite en avant**  
**Décembre 2017**

2017, 170 pages, 12 €

Réf : 9782111455726

Le parc immobilier du ministère de la Justice, les palais de justice et les établissements pénitentiaires, contribue directement à la mise en œuvre du service public de la justice. Il affiche des besoins considérables : plan pour l'encellulement individuel, rénovation de palais de justice vieillissants, et un coût croissant des loyers des partenariats public-privé déjà engagés.

L'équation budgétaire à laquelle est confronté le ministère de la Justice est donc très compliquée. En outre, l'analyse des partenariats public-privé en cours d'exécution, notamment ceux relatifs aux prisons, a mis en évidence le caractère peu adapté de cette formule aux besoins d'adaptation et aux exigences multiples de ce type de patrimoine.

Enfin, la Cour a analysé le contrat de partenariat conclu pour la construction du nouveau palais de justice de Paris.

La Cour appelle à une loi de programmation pluriannuelle pour inscrire dans le temps la stratégie immobilière du ministère de la justice et recommande de privilégier le recours aux marchés de conception-réalisation pour la construction de prisons nouvelles plutôt que la formule du contrat de partenariat.

Cour des comptes 

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

LA POLITIQUE  
IMMOBILIÈRE  
DU MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

Mettre fin à la fuite en avant

Rapport public thématique

Décembre 2017

 La documentation  
Française

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

## LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

Clarifier leurs missions, adapter leur organisation, leur faire confiance

Rapport public thématique

Décembre 2017

## Les services déconcentrés de l'Etat

**Clarifier leurs missions, adapter leur organisation, leur faire confiance**

**Décembre 2017**

**2017, 270 pages, 15 €**

Réf : 9782111455719

L'État peut-il exercer ses compétences de manière plus efficace sur le territoire ? Ce chantier est devenu permanent, avec la réforme de l'administration territoriale de l'État en 2010 et celle des régions en 2016. La Cour entend y répondre avec pragmatisme au terme d'une enquête menée dans deux régions et cinq départements.

La Cour recommande de réorganiser les services déconcentrés autour de leurs missions prioritaires, de faire du numérique un levier de leur transformation, d'accélérer l'adaptation de leur organisation et de leur faire davantage confiance dans la gestion de leurs moyens.

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

## L'AVENIR DE L'ASSURANCE MALADIE

Assurer l'efficience des dépenses, responsabiliser les acteurs

Rapport public thématique

Novembre 2017

## L'avenir de l'assurance maladie

**Assurer l'efficience des dépenses, responsabiliser les acteurs**

**Novembre 2017**

**2017, 288 pages, 15 €**

Réf : 9782111455702

La Cour analyse régulièrement, notamment dans ses rapports annuels sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale, les évolutions du système de santé et de son financement par l'assurance maladie. Elle aborde ici pour la première fois ces problématiques de façon globale et dans une perspective de moyen et de long terme. Elle souhaite ainsi éclairer les choix collectifs nécessaires à la préservation de cette solidarité essentielle entre les Français.

**Admission post-bac et accès  
à l'enseignement supérieur  
Un dispositif contesté à réformer  
Octobre 2017**

142 pages, 12 €

Réf : 9782111455535

À ses débuts en 2009, Admission post-bac (APB) a représenté un progrès pour tous les acteurs du système éducatif : il a simplifié les démarches des candidats et offert aux établissements d'accueil un outil efficace pour piloter leur procédure d'admission. Ce dispositif innovant est aujourd'hui en crise : les dernières sessions ont été marquées par un nombre important de candidats laissés sans affectation, la mise en œuvre d'un tirage au sort dans les filières les plus demandées et des recours contentieux devant les juridictions administratives. La Cour a examiné l'ensemble de la procédure APB et a relevé que les critères d'affectation des candidats, fixés par le code de l'éducation, sont insuffisants et doivent être complétés. La Cour recommande également d'améliorer l'accompagnement des utilisateurs, la transparence du système et l'organisation de sa gestion.

Cour des comptes 

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

**ADMISSION POST-BAC  
ET ACCÈS À  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**

Un dispositif contesté à réformer

Rapport public thématique

Octobre 2017

La documentation  
Française

**Gérer les enseignants autrement  
Une réforme qui reste à faire  
Octobre 2017**

138 pages, 12 €

Réf : 9782111455498

Les recommandations de la Cour porte sur les actions suivantes: adopter une démarche globale et pluriannuelle de gestion des ressources humaines en rupture avec la seule logique quantitative ; accentuer la différenciation dans l'allocation des moyens pour concentrer les efforts sur les principales difficultés du système scolaire ; adopter une logique de contreparties afin de parvenir à mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires.

Cour des comptes 

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

**GÉRER LES ENSEIGNANTS  
AUTREMENT**

Une réforme qui reste à faire

Rapport public thématique

Octobre 2017

La documentation  
Française

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

LES SOUTIENS PUBLICS  
À L'EURO 2016 EN FRANCE

Quels retours d'expérience  
pour les pouvoirs publics ?

Rapport public thématique  
Septembre 2017

## Les soutiens publics à l'Euro 2016 en France

### Quels retours d'expérience pour les pouvoirs publics ? Septembre 2017

2017, 168 pages, 15 €

Réf : 9782111455436

Le championnat d'Europe de football 2016 s'est déroulé en France du 10 juin au 10 juillet.

La Cour des comptes et six chambres régionales des comptes ont examiné les conditions de sa mise en œuvre, les coûts de son organisation comme les investissements réalisés dans les dix stades qui ont accueilli les matches, ainsi que les retours financiers obtenus par les acteurs de l'évènement.

Le rapport vise moins à établir un bilan financier qu'à tirer des enseignements sur les conditions d'accueil des grands évènements sportifs internationaux en France et sur les conditions de gestion des stades construits ou rénovés à cette occasion.

ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

### LE LOGEMENT SOCIAL FACE AU DÉFI DE L'ACCÈS DES PUBLICS MODESTES ET DÉFAVORISÉS

Rapport public thématique  
Évaluation d'une politique publique

Février 2017

## Le logement social face au défi de l'accès des publics modestes et défavorisés

Février 2017

504 pages, 18 €

Réf : 9782111453258

En menant une évaluation de la politique du logement social, la Cour a voulu établir un diagnostic partagé avec les parties prenantes de cette politique publique. Elle s'est donc attachée à examiner l'occupation du parc, la file d'attente et les procédures d'attribution des logements, les défauts d'ajustement de l'offre à la demande, la mobilité des locataires, les loyers, ainsi que la mixité sociale et la gouvernance.

La spécialisation croissante du logement social depuis une quarantaine d'années au profit des publics modestes ou défavorisés ne doit pas cacher la réalité : 48 % de sa capacité est habitée par des ménages appartenant aux classes moyennes ou aisées, alors que la moitié des locataires pauvres n'en bénéficient pas. Le ralentissement

de la rotation depuis 2002 provoque le recul du nombre annuel d'attributions malgré un effort de construction soutenu.

C'est pourquoi la Cour estime qu'il faut mieux cibler les publics modestes et défavorisés, par des dispositifs d'accès et de durée d'occupation adaptés à la situation spécifique des territoires, et restaurer le niveau de l'offre par une gestion active du parc existant, et pas seulement par la construction de nouveaux logements chaque année.

Elle conclut que la mise en cohérence des orientations du logement social avec la situation générale du logement, ainsi qu'une meilleure association des citoyens, sont à rechercher au niveau territorial le plus pertinent, celui des métropoles et communautés.

## **Les réseaux fixes de haut et très haut débit**

### **Un premier bilan**

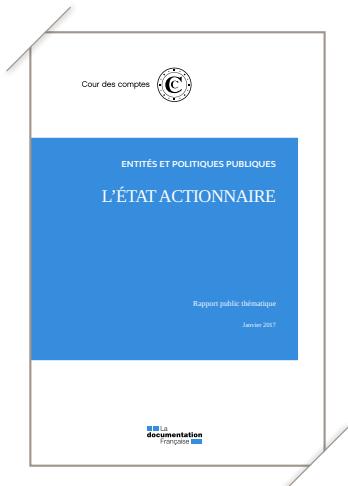
#### **Janvier 2017**

198 pages, 12 €

Réf : 9782111453128

En 2013, l'État s'est engagé à couvrir en dix ans l'ensemble du territoire dans le cadre du « Plan France très haut débit » pour atteindre en 2022 100 % des 35 millions de logements et locaux à usage professionnel, dont 80 % en fibre optique jusqu'à l'abonné. Ce déploiement repose à la fois sur des opérateurs privés et sur l'initiative et le financement des collectivités territoriales. Pour ce premier bilan, la Cour et les chambres régionales des comptes ont examiné 47 projets territoriaux couvrant la moitié de la population et le tiers du territoire.





## L'État actionnaire

Janvier 2017

272 pages, 15 €

Réf : 978211145311

L'État est-il un bon actionnaire ? La Cour des comptes s'est attachée à répondre à cette question, de façon pragmatique, en examinant les participations publiques au capital des entreprises sur la période 2010-2016. L'approche retenue est inédite : elle englobe à la fois l'Agence des participations de l'État (APE), la Caisse des dépôts et consignations et Bpifrance ; tous les types de participation sont pris en compte : ceux à 100% (y compris ceux des établissements publics), majoritaires et minoritaires ; elle analyse le rôle des participations publiques dans sept secteurs économiques.

## **Collection Finances et comptes publics**

### **La situation et les perspectives des finances publiques**

**Juin 2019**

148 pages, 12 €

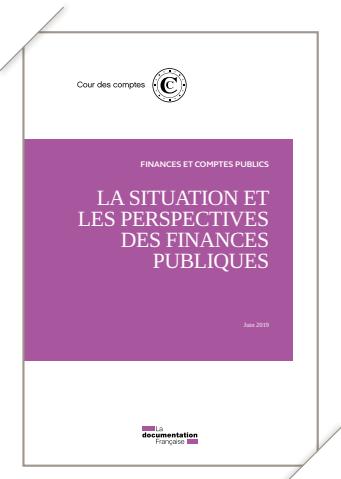
Réf : 9782111459984

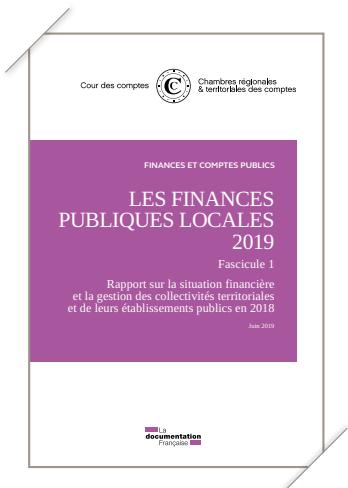
Le rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques est établi par la Cour des comptes en application du 3<sup>e</sup> de l'article 58 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Il est destiné à nourrir le débat au Parlement chaque année sur les orientations des finances publiques (article 48 de la LOLF).

La Cour présente d'abord les résultats des finances publiques de la France en 2018 et les compare à ceux de ses partenaires de la zone euro.

Elle évalue, au vu des informations disponibles au 18 juin, les risques entourant la réalisation de la prévision pour 2019 de solde des administrations publiques du programme de stabilité d'avril 2019, de 3,1 points de PIB. À cet effet, elle examine les prévisions de recettes et de dépenses par grande catégorie d'administrations publiques. Elle analyse l'orientation des finances publiques en 2019 au travers de l'évolution des déficits effectif et structurel et de la dette publique.

Enfin, elle présente les modifications importantes de la trajectoire de finances publiques intervenues par rapport au précédent programme de stabilité et à la dernière loi de programmation et évalue les risques qui pèsent sur cette nouvelle trajectoire à l'horizon 2022.





## Les finances publiques locales 2019

### Fascicule I

### La situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements publics en 2018

Juin 2019

2019, 158 pages, 12 €

Réf : 9782111570382

À compter de 2019, afin de permettre au Parlement de disposer avant l'été d'une appréciation sur la situation financière des différentes administrations publiques pour l'année écoulée, la Cour présente son rapport annuel sur les finances publiques locales en deux temps. Ce premier tome du septième rapport annuel sur les finances publiques locales est consacré à l'analyse des comptes des collectivités locales en 2018. Il s'appuie, comme les années précédentes, sur l'analyse de leurs données budgétaires et comptables, des enquêtes conduites auprès des administrations centrales et des services déconcentrés ainsi que des échanges avec les associations nationales d'élus locaux.

Pour la troisième année consécutive, les administrations publiques locales ont dégagé un excédent. Cette situation favorable est liée au desserrement de la contrainte financière et à la poursuite de leurs efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement. En 2018, les transferts financiers de l'État à leur profit ont en effet repris leur progression, leurs recettes fiscales ont continué d'augmenter et l'impact budgétaire des normes nationales sur leurs finances a diminué. Dans le même temps, les collectivités semblent avoir satisfait aux engagements pris dans le cadre de la contractualisation prévue par la loi de programmation des finances publiques, leur effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement portant en particulier sur leur masse salariale.

Les collectivités locales ont ainsi connu une nouvelle amélioration de leur situation financière qui leur a permis d'accroître leur niveau d'investissement. La situation est cependant variable selon les catégories de collectivités. Le rapport s'attache à identifier en leur sein les principales différences, concernant notamment les blocs intercommunaux et les départements de taille intermédiaire.

## **La sécurité sociale**

**La situation financière de la sécurité en 2018 : un solde proche de l'équilibre, des efforts de maîtrise des dépenses à poursuivre**

**Juin 2019**

2019, 60 pages, 7 €

Réf : 9782111570405

À compter de 2019, afin de permettre au Parlement de disposer avant l'été d'une appréciation sur la situation financière des différentes administrations publiques pour l'année écoulée, ce rapport présente une analyse des comptes de la sécurité sociale en 2018 exprimés en droits constatés.

Le régime général et le fonds de solidarité vieillesse (FSV) ont fait un pas supplémentaire vers le retour à l'équilibre en 2018, avec un déficit de 1,2 Md€ après 5,1 Md€ en 2017. Cette amélioration a été rendue possible par le fort dynamisme des recettes, qui ont bénéficié d'une croissance spontanée supérieure à celle de l'activité économique (3 % contre 2,5 %).

En revanche, les dépenses du régime général et du FSV ont accéléré en 2018, avec un taux de progression de 2,4 % à champ constant contre 2 % en 2017, du fait principalement du dynamisme des dépenses d'assurance vieillesse.

Les dépenses de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) ont, en comparaison, crû au même rythme en 2018 qu'en 2017 (2,2 %). L'ONDAM a été respecté pour la neuvième année consécutive, permettant de contenir sa progression en deçà de 2,5 % par an depuis cinq ans.

La Cour apporte enfin des éclairages complémentaires issus de la certification des comptes 2018 du régime général, cet audit ayant notamment mis en lumière les fragilités persistantes des dispositifs de maîtrise des risques, à l'origine de taux d'erreurs élevés affectant la correcte liquidation des prestations.

Cour des comptes



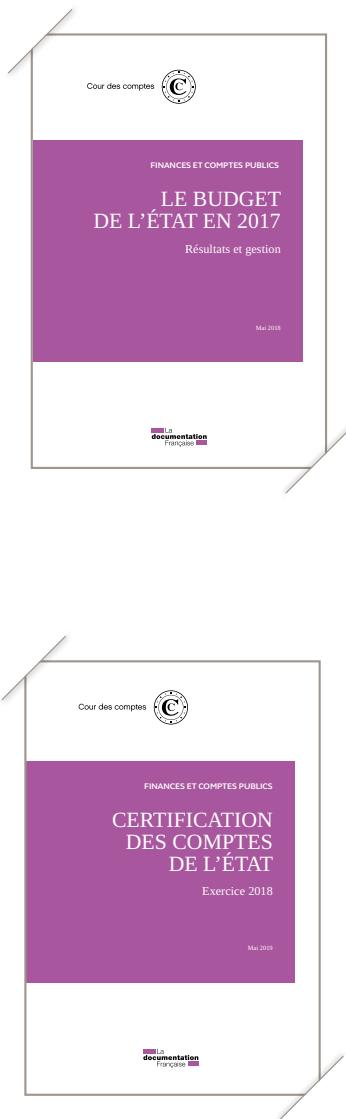
FINANCES ET COMPTES PUBLICS

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

La situation financière de la sécurité sociale en 2018 : un solde proche de l'équilibre, des efforts de maîtrise des dépenses à poursuivre

Juin 2019

La documentation  
Principale



## Le budget de l'État en 2018

Résultats et gestion

Mai 2019

264 pages, 15 €

Réf : 9782111459953

La Cour des comptes présente chaque année un rapport sur le budget de l'État pour l'exercice précédent, établi dans le cadre de sa mission constitutionnelle d'assistance au Gouvernement et au Parlement et en application de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001. Le présent rapport repose sur 61 notes d'exécution budgétaire, qui constituent des analyses par mission et par programme de l'exécution des crédits ; trois analyses de l'exécution des recettes fiscales, non fiscales et dépenses fiscales ; et deux analyses de l'exécution des prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne.

## Certification des comptes de l'État

Exercice 2018

Mai 2019

64 pages, 7 €

Réf : 9782111459946

La Cour formule, pour la treizième année depuis l'entrée en vigueur de la LOLF, une position fondée sur des vérifications effectuées conformément au code des juridictions financières et aux normes internationales d'audit. Par le présent acte de certification, la Cour formule sa position sur le compte général de l'État pour l'exercice 2018, présente les motivations détaillées de celle-ci et rend compte de ses vérifications. Cet ensemble est annexé au projet de loi de règlement.

## **La sécurité sociale**

### **Rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale**

**Octobre 2018**

**468 pages, 18 €**

**Réf : 9782111457126**

Le rapport 2018 examine, dans un premier temps, la trajectoire de retour à l'équilibre des comptes sociaux, en analysant la situation et les perspectives financières de la sécurité sociale et l'évolution de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie. Il éclaire ensuite l'articulation des différents modes de financement des dépenses de santé en France et dans huit autres pays européens, sous quatre angles complémentaires : la portée du virage ambulatoire de notre système de santé, la prévention et la prise en charge des maladies cardio-neuro vasculaires et l'organisation des soins visuels. Puis, l'étude souligne les voies d'une contribution plus active des règles de fixation des taux de cotisation d'accidents du travail et de maladies professionnelles à la prévention de ces risques professionnels. Enfin, la Cour des comptes souligne les marges de progrès que comportent en eux-mêmes l'organisation et le fonctionnement de la sécurité sociale, en analysant les apports en devenir de la déclaration sociale nominative et l'exercice de leurs missions par les caisses de sécurité sociale de trois départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane et Martinique). Pour chaque sujet, la Cour formule des recommandations pour améliorer la gestion et l'efficience des dépenses et contribuer à l'équilibre des comptes. Elle effectue enfin une analyse détaillée des suites données à ses recommandations.





FINANCES ET COMPTES PUBLICS

## LA QUALITÉ DES COMPTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Synthèse des rapports des commissaires aux comptes (exercices 2014 à 2016) et avis

Mai 2018

Éditions  
la documentation  
française



FINANCES ET COMPTES PUBLICS

## CERTIFICATION DES COMPTES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE

Exercice 2018

Mai 2019

Éditions  
la documentation  
française

# La qualité des comptes des administrations publiques

## Synthèse des rapports des commissaires aux comptes (exercices 2014 à 2016) et avis Mai 2018

60 pages, 7€

Réf : 9782111457294

La Cour publie pour la troisième année son avis sur la qualité comptable des administrations publiques soumises à l'obligation de faire certifier leurs comptes par un commissaire aux comptes. Le périmètre des administrations publiques soumises à certification obligatoire par un commissaire aux comptes couvre 450 entités représentant 315 Md€ de charges brutes. Pour la première fois, les grands établissements publics de santé récemment certifiés sont compris dans le périmètre de cet avis. La Cour rappelle que certains organismes dont les enjeux financiers portent sur plusieurs centaines de millions d'euros ne sont pas compris dans le périmètre de la certification obligatoire.

# Certification des comptes du régime général de sécurité sociale

## Exercice 2018

### Mai 2019

146 pages, 15 €

Réf : 9782111459977

La Cour y expose les vérifications qu'elle a effectuées et arrête neuf opinions distinctes, qu'elle motive de manière détaillée : cinq sur les comptes combinés des branches (maladie, accidents du travail – maladies professionnelles, famille et vieillesse) et de l'activité de recouvrement (URSSAF) du régime général ; quatre sur les comptes annuels des organismes nationaux du régime général (CNAMETS, CNAF, CNAVTS et ACOSS), intégrés aux comptes combinés.

## **La certification des comptes du régime général de la sécurité sociale**

**Exercice 2017**

**Mai 2018**

**132 pages, 12 €**

**Réf : 9782111457317**

La loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale du 2 août 2005 a confié à la Cour des comptes la mission de certifier les comptes des organismes nationaux et les comptes combinés de chaque branche et de l'activité de recouvrement du régime général de sécurité sociale, relatifs au dernier exercice clos.

En application de l'article LO 132-2-1 du code des juridictions financières, la Cour établit un rapport présentant le compte rendu des vérifications qu'elle a opérées à cette fin.

Elle arrête neuf opinions distinctes, qu'elle motive de manière détaillée : cinq sur les comptes des branches – maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, famille et vieillesse – et de l'activité de recouvrement (URSSAF) du régime général ; quatre sur les comptes des caisses et agence nationales (CNAM, CNAF, CNAV, ACOSS), intégrés aux comptes combinés.

## **Arrêts, jugements et communications des juridictions financières 2017**

**Décembre 2018**

**358 pages, 20 €**

**Réf : 9782111458765**

Le présent recueil réunit les extraits les plus significatifs, d'une part, des arrêts et jugements notifiés en 2017 par les juridictions financières, d'autre part, des communications envoyées par la Cour et CRTC et non publiées soit par les juridictions elles-mêmes soit par les assemblées parlementaires. Il inclut aussi des arrêts de la Cour de discipline budgétaire et financière et des décisions du Conseil d'État.

Cour des comptes



FINANCES ET COMPTES PUBLICS

## **CERTIFICATION DES COMPTES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE**

Exercice 2017

Mai 2018

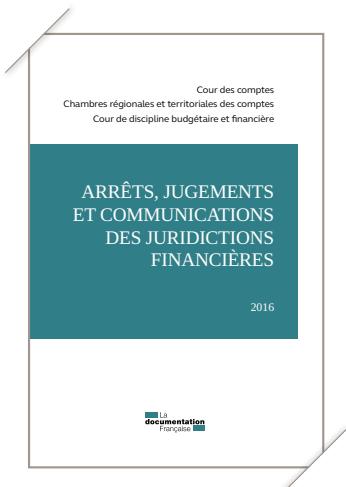
La documentation  
Française

Cour des comptes  
Chambres régionales et territoriales des comptes  
Cour de discipline budgétaire et financière

## **ARRÊTS, JUGEMENTS ET COMMUNICATIONS DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES**

2016

La documentation  
Française



## **Arrêts, jugements et communications des juridictions financières 2016**

**Mai 2018**

362 pages, 20 €

Réf : 9782111455276

Les juridictions financières constituent un ordre spécialisé de juridictions administratives, chargées de contrôler l'utilisation régulière et la bonne gestion des fonds publics. Elles sont composées de la Cour des comptes, créée en 1807, de la Cour de discipline budgétaire et financière instituée en 1948 et des chambres régionales et territoriales des comptes issues du mouvement de décentralisation, introduit en France par la loi du 2 mars 1982.

L'activité de ces juridictions, dotées d'un champ de compétences et de pouvoirs d'investigation étendus, se traduit par des arrêts et jugements et par diverses communications administratives, les unes publiées par les juridictions ou, pour certains travaux de la Cour des comptes, par les assemblées parlementaires, les autres non publiées.

## **Les rapports du Conseil des prélèvements obligatoires**

### **Les prélèvements obligatoires sur le capital des ménages**

**Janvier 2018**

**140 pages, 15 €**

**Réf : 9782111455610**

Le rendement budgétaire des prélèvements sur le capital des ménages s'est élevé à 80 Md€ en 2016, soit 3,6 points de PIB, soit un niveau élevé en Europe. Les deux tiers de ces prélèvements portent sur l'assiette immobilière.

Les objectifs, nombreux et parfois non explicites, de ces prélèvements peuvent agir de manière contradictoire. En effet, si ces prélèvements se voient traditionnellement assigner un objectif combiné de rendement et d'équité par la voie de mécanismes redistributifs, leurs modalités complexes résultent de la poursuite d'autres objectifs tels que l'incitation au financement des entreprises, la protection de l'épargne populaire, l'aide à l'accession à la propriété immobilière, le soutien à l'investissement locatif, l'attraction des capitaux étrangers ou encore la transmission familiale des entreprises.

Ces prélèvements parviennent-ils à orienter l'épargne des ménages vers les entreprises ? Permettent-ils de réduire les inégalités patrimoniales ? Enfin, les évolutions démographiques, au premier rang desquelles l'allongement de la durée de vie, sont-elles bien appréhendées ?

Conseil des prélèvements obligatoires

**LES PRÉLÈVEMENTS  
OBLIGATOIRES  
SUR LE CAPITAL  
DES MÉNAGES**

Janvier 2018

documentation  
Pratique



Ouvrages en vente en librairies